

Image not found or type unknown



Est ce qu'utiliser le terminologie de toi, c'est du parasitisme ?

Par **argane 2 toi**, le **22/01/2010** à **15:07**

Bonjour,

Je compte ouvrir mon entreprise sous le nom argane 2 toi, ce nom n'est pas sans rappeler la marque Morgan de toi.

Est ce que je risque des poursuites si j'utilise ce nom sachant que nous ne sommes pas du tout dans le même secteur d'activité ?

Cordialement